

Le développement économique de Veyrier

Après la guerre, Veyrier va reprendre petit à petit une vie normale, mais son essor démographique ne débute pas avant 1960.

Les sociétés traditionnelles seront les premières à contribuer au développement de l'esprit communautaire. Présidée par le Dr Gaston Genet, la Fête de la Fédération des Musiques de Campagne, organisée en 1946 dans la campagne Long, au Petit-Veyrier, réunit une très forte participation, dans une ambiance champêtre où de nombreux magistrats communaux fraternisent avec les musiciens.

De son côté, la vénérable société de tir marque, en 1952 par un tir commémoratif, ses 100 ans d'existence, sous la présidence de François Corajod.

Dès 1946, le Tir de la Vogue est à nouveau organisé, dans l'euphorie de la paix retrouvée. n avait été interrompu depuis 1938; la chronique rapporte que le banquet de cette année-là fut particulièrement brillant, rehaussé par la présence d'importantes personnalités. Le Conseiller d'Etat Isaac Anken, chef du département militaire, profita de l'occasion pour fêter les 25 ans de fonctions du Maire William Martin, député, et les divers mérites de l'ancien Conseiller national Jules-Edouard Gottret, qui fut Maire, député, Conseiller municipal et président de la société et se consacra durant des décennies au service de la collectivité.

Le Roi du Tir était, heureuse coïncidence, M. Renaud Barde, ancien Secrétaire général de la Fédération des Syndicats patronaux, gendre du Maire en charge.

Un mot de la Vogue, la Fête votive du patron de l'Eglise de Veyrier, Saint-Maurice, le 22 septembre, qui depuis plus de deux siècles rassemble la population et les anciennes familles pour déguster le repas et le gâteau de circonstance.

Animée par le Tir, la manifestation se déroule sur deux fins de semaine au stand j la compétition débute le vendredi après-midi déjà pour se terminer le lundi soir où le nom du Roi, le vainqueur de la cible " Veyrier" est connu, mais sa proclamation n'a lieu qu'au Retour de la Vogue, le dimanche qui suit Après la distribution des prix devant la Mairie, entraîné par la fanfare, le cortège des trois Rois, le roi perpétuel (le doyen des anciens rois),le roi descendant (celui de l'année précédente) et le Roi de l'année, parcourt le village pour se rendre au banquet à la salle communale où a lieu le couronnement de Sa Majesté, en présence des autorités et de tous les tireurs.

Présidée par un spirituel major de table, le repas est devenu un "temps fort " de la vie communale de par l'atmosphère amicale, l'humour et l'esprit qui règnent tant à la salle que plus tard dans les cafés-restaurants du village. Coutume souvent raillée, les

femmes n'ayant pas pu se mesurer au "coup du Roi " ne rejoignent les tireurs, un peu guillerets, qu'à leur sortie du "banquet"!

Parallèlement et avec des moyens financiers limités, la commune s'équipe. Une nouvelle salle de délibérations est aménagée pour la Mairie en 1949.

Le 10e anniversaire de la mobilisation en 1949 se célèbre par un banquet réunissant les 225 mobilisés de Veyrier, dont plusieurs sont encore actifs à Veyrier. Chacun reçoit un souvenir de la commune en témoignage de gratitude pour les longs jours de service accomplis. Grâce à l'initiative d'Ernest Pisteur, adjoint, le Conseil municipal fait l'importante acquisition des 40.000 m² de la propriété Grosset, qui permettront la création du stade de football du Veyrier, Sports FC en 1952 avec la réalisation de l'avenue du Grand, Salève, le long de laquelle s'édifieront les premiers HLM communaux (54 logements) en 1958, récemment rénovés, et en 1960, une nouvelle école de 6 classes dont on rappelle plus loin les transformations et agrandissements ultérieurs. La commune avait pu en effet acheter les terrains Favre-Berthoud de 8.000 m², jouxtant la parcelle Grosset, pour y construire ces immeubles.

L'expansion démographique

Veyrier n'échappe pas à l'expansion démographique que connaît la Suisse et le canton de Genève. Sa population, de 1.700 habitants à la fin de la guerre, s'élève à 2.700 en 1960 et il s'avère nécessaire de loger les jeunes de la commune, dont certains ont dû "s'expatrier" en ville, faute de possibilités d'habitat.

En réalité, le premier effort de la municipalité en matière de construction de logements ne suffit pas et, simultanément avec des propriétaires privés, un deuxième groupe de 48 appartements à loyers modérés, dont 24 logements communaux, sera mis à disposition en 1968 sur la propriété Paul et François Gottret, au chemin de Sous-Balme.

Dans le même temps, d'autres bâtiments locatifs s'implantent autour du vieux village: en particulier au chemin de la Fléchère et au chemin de Castilver, près de la douane, dans ce qui fut le parc du Château et au chemin de Sous-Balme. Des lotissements de vil- las commencent à se créer à la périphérie et sur les plateaux de Vessy et de Pinchat.

Dès 1967, la population franchit le cap des 3.000 habitants pour atteindre le chiffre de 4.200 en 1970 et de 5.000 en 1974,

Le conseil administratif remplace le maire et les adjoints

C'est le seuil de 3000 habitants qui fait passer la commune de Veyrier au régime du Conseil administratif, soit un exécutif de trois Conseillers qui, à tour de rôle, assurent la fonction de président avec le titre de Maire.

Le Conseil municipal a désormais un président et suivra l'augmentation de la population en passant à 17,19 puis 21 Conseillers.

De nouveaux bâtiments publics

Cette expansion entraîne de nouvelles infrastructures publiques et l'adaptation des équipements existants.

La Mairie est agrandie avec l'élément de liaison actuel, pris sur l'emplacement de l'ancien "hangar des pompes". Le bâtiment moderne abrite la nouvelle salle du Conseil municipal, ornée d'un vitrail du maître verrier Jacques Wasem symbolisant les armoiries du canton et de la commune, ainsi que d'une authentique tapisserie d'Aubusson du XVIIIe siècle.

La grande expérience et le sens du goût du Maire de l'époque, Monsieur Jacques Bordier, contribuent fortement à l'intégration de l'édifice central dans cet ensemble. Ce magistrat, Conseiller municipal depuis 1947, élu adjoint en 1963, puis Conseiller administratif dès 1967 jusqu'en 1975, a revêtu la charge de Maire à deux reprises en 1968 et en 1972. Il laisse le souvenir d'un homme d'une vaste culture, généreux: il a restauré à ses frais le hameau de Sierne, site déclaré d'importance nationale et élément prépondérant du patrimoine bâti de notre commune.

Inaugurée en 1960 par le Conseiller d'Etat Alfred Borel, en présence du Maire Antonin Chavaz et des autorités municipales, l'école de Veyrier s'agrandit sept ans plus tard d'un deuxième bâtiment de 4 classes à l'usage de l'école enfantine.

L'architecte Virginio Malnati se voit confier le mandat pour le concept général du nouveau groupe scolaire. Les sous-sols permettent d'accueillir le Centre d'Hygiène sociale de la Croix Rouge et la garderie d'enfants "Les Nains du Salève".

A l'origine de l'action sociale dans notre commune, une infirmière de la Croix Rouge, Mlle Blanche Pariat, va conférer un essor exceptionnel aux diverses activités qu'elle crée, avec l'appui de la Municipalité, pour les jeunes comme pour les aînés. Son

inlassable dévouement et son charisme lui valent de recevoir le Mérite com' munal en 1987, après 22 ans d'une véritable vocation au service de notre collectivité locale. L'étape suivante de la construction du groupe scolaire, mise en œuvre en 1973,1974, porte le nombre des classes à 16, avec un bassin de natation, une salle de gymnastique et des locaux annexes.

Elle permet de répondre également à d'autres besoins commu' naux, en particulier l'aménagement sous le préau de l'école, du Poste de commandement de la Protection civile, de locaux (ves' tiaires, buvette) pour le Veyrier, Sports et d'une salle d'animation pour le Club des Aînés "Le Fil d'Argent".

Créée en 1937, la salle communale ne répond plus aux exigences des nombreuses manifestations qu'elle accueille. Aussi, en 1966, est,elle profondément modernisée: construction d'une scène neuve, aménagement d'une salle au 2e étage, d'une cuisine appropriée et d'un "camotzet" .

Enfin, un hangar neuf pour les pompiers est construit au carre' four du chemin des Rasses et de l'avenue du Grand,Salève.

Il permet d'abriter les nouveaux véhicules et équipements de la compagnie dans des conditions favorables, à un emplacement névralgique de l'agglomération villageoise. L'expansion démographique et le développement économique, tant de la Suisse que du canton de Genève, obligent les autorités à prévoir l'aménagement du territoire de la commune.

L'aménagement du territoire

De par sa personnalité, Antonin Chavaz, familièrement appelé "le Syndic ", va jouer un rôle prépondérant dans cette époque' charnière de la vie communale. Conseiller municipal en 1922, adjoint dès 1931, il est Maire de 1947 à 1963. C'est dire que les infrastructures nouvelles mises en place, mentionnées dans ce chapitre (plan directeur des canalisations, régime des zones de construction l'ont été sous son "règne". Avec son autorité naturelle, son sens civique et son engagement personnel au service de sa commune, il a influencé profondément les actions conduites.

Sous l'impulsion du Maire précité et de ses adjoints Gaston Genet et Fernand Pougner, cet aménagement fait l'objet de décisions essentielles dans les années 60. Sur le conseil d'un architecte- urbaniste et en accord avec le département des travaux publics, Veyrier met au point un plan de zones de construction avec les

caractéristiques suivantes: une protection du patrimoine bâti au centre du village, la création d'une zone de développement urbain le long du chemin des Marais, qui permet la construction d'immeubles locatifs de plusieurs étages à partir de 1970 et enfin la réservation d'un large espace résidentiel, soit la plus grande zone de villas du canton, s'étendant du chef-lieu à Pinchat, à travers Vessy et Grand-Donzel, sur une surface de 244 hectares.

L'équilibre foncier est néanmoins maintenu grâce à la préservation d'une vaste surface agricole - du Petit-Veyrier à Sierne, Vessy et Pinchat - et maraîchère, sur les anciens marais de Troinex-Veyrier, ainsi que d'une importante aire forestière (aujourd'hui de 84 hectares).

Mais l'essor de la zone résidentielle communale est impérativement subordonné à l'établissement des canalisations nécessaires. Cet équipement est effectué durant les années 1962 et 1963 pour une somme de 2 millions de francs, représentant une lourde charge financière à l'époque. Il faut relever, en effet, que le budget annuel de la commune n'était que de Fr. 531.000.-. D'autres collecteurs d'envergure sont construits ultérieurement au village. De nouvelles voies sont réalisées, en particulier durant cette décennie - tel le chemin du Bois-Gourmand - ou subissent un élargissement et une réfection profonde, conformément à un plan de modernisation et d'adaptation du réseau routier communal.

Autoroute et cités-satellites

A chaque période de son histoire, Veyrier a dû faire face à des problèmes qui ont, hélas, sur le moment, divisé la population.

Les années 70 demeurent marquées par les graves secousses que provoquèrent deux projets cantonaux dont l'impact sur le territoire communal était lourd de conséquences et qui auraient pu perturber complètement l'harmonie du site de Vessy-Pinchat.

Il s'agit de l'autoroute prévue entre Thônex et Plan-les-Ouates à travers le plateau de Vessy et les plans d'urbanisation (cités-satellites) de cette région, et Pinchat.

Quel qu'ait été son tracé, l'autoroute aurait coupé la commune et causé un préjudice considérable à l'environnement et à l'unité entre ses divers quartiers. Son abandon au profit de la "A 40" française, au pied du Salève, a été salué avec soulagement. Il

en fut de même de la renonciation aux projets d'urbanisation des terrains Vecchio à Vessy et Mobag (actuellement Rigafin) à Pinchat.

Grand-Donzel

1968 constitue une étape déterminante dans la politique d'aménagement du territoire local avec l'acquisition du merveilleux domaine de Grand-Donzel, d'une surface de 67.000 m², situé au cœur géographique de notre commune et accessible de tous les points de celle-ci.

Ce centre va devenir progressivement un lieu de rencontre, un trait d'union entre les habitants. Autour de la chaleureuse auberge communale vont s'édifier au fil des années tout un complexe sportif (tennis, football, athlétisme, pétanque) et près des bois, le bâtiment principal de la voirie. La première étape du Centre de Grand-Donzel est inaugurée le 3 juin 1978.

Ce joyau de notre commune est, certes, le résultat d'une volonté collective des autorités et de la population de rapprocher les différents quartiers, mais sa réalisation est plus particulière' ment l'œuvre de deux magistrats dont l'esprit d'initiative doit être relevé.

Le Dr Gaston Genet qui, 'avec ses collègues du Conseil administratif Jacques Bordier et Fernand Pougner, a pris le risque d'engager la somme de Fr. 2.400.000.- pour l'achat de cette parcelle "stratégique". Ne pouvant emprunter les fonds auprès des banques dans les délais très courts impartis, il réussit à obtenir une avance de la part du Conseil d'Etat.

On doit au Maire Gaston Genet, député au Grand Conseil durant 37 ans, de nombreux autres projets durant ses 19 années passées à l'Exécutif communal sur les plans scolaire, social et communautaire. Conseiller municipal depuis 1943, adjoint en 1960 et maire de 1963 à 1966, M Genet est devenu Conseiller administratif en 1967 jusqu'en 1976, assumant la charge de Maire à plusieurs reprises, soit en 1967, 1970, 1974 et 1976.

Le second magistrat qui est l'un des artisans principaux du Le Centre et de son implantation harmonieuse est M René Barro. Dès son accession au Conseil administratif en 1975, il a pris en main ce chantier avec l'architecte Arthur Bugna pour lui donner une ambiance conviviale qui en a d'emblée fait le succès. M Barro a siégé 12 ans à l'Exécutif, de 1975 à 1987, accédant à quatre reprises à la charge de

Maire, soit en 1975, 1977, 1980 et 1986. A la tête de l'urbanisme, il a participé très activement à l'élaboration des grandes options communales en matière d'aménagement du territoire et de concept de circulation que les autorités mettent en application actuellement.

L'essor résidentiel et ses conséquences

De 1975 à nos jours, ces quinze années sont caractérisées par un développement résidentiel exceptionnel de Veyrier. Des quartiers nouveaux surgissent tout autour de l'agglomération villageoise, le long du chemin des Marais, au Petit-Veyrier, à Grand-Donzel, à la Place Verte, sur le plateau de Vessy et à Pinchat.

Un bâtiment HCM et d'autres immeubles locatifs, comprenant également des logements sociaux, s'édifient parallèlement au chemin des Marais. La maison communale pour personnes âgées de la Fondation Les Rasses, avec encadrement médico-social, est ouverte en 1984. Elle comprend 15 appartements de 2 pièces et 4 logements de 3 pièces pour couples. Aujourd'hui entièrement occupée, elle fait l'objet d'un agrandissement en cours de construction qui offrira une capacité supplémentaire d'accueil de 8 à 10 logements.

Deux ans plus tard, les 90 appartements de l'ensemble résidentiel de l'Association Jeanne d'Arc font l'admiration générale tant au niveau de la conception que de l'architecture.

Cette urbanisation, ajoutée à une plus grande densification des lotissements de villas, oblige les autorités municipales à compléter les équipements et bâtiments publics.

Durant cette période, la population s'est accrue de plus de 2.000 habitants..

Une nouvelle annexe de la Mairie est aménagée dans le bâtiment mitoyen, acquis de la famille Perréard en 1966. Elle permet de mieux loger les cadres de l'administration et le service de la police municipale.

L'ancienne école de 1882 est rénovée avec goût et abrite tout d'abord deux classes enfantines, puis le jardin d'enfants " La Ruche ", la garderie privée "Pitchoun" et, dans les magnifiques combles aux poutres apparentes, le local d'animation culturelle "La Mansarde" accueille des artistes locaux et organise de nombreuses expositions concernant l'histoire de Veyrier.

Fortement sollicitée, la salle communale subit une nouvelle modernisation, des améliorations sensibles au niveau du confort et des facilités pour les personnes âgées ou handicapées.

Priorité aux écoles L'évolution démographique a inévitablement des répercussions sur les besoins scolaires et préscolaires actuels et futurs.

Après une analyse des perspectives à venir, décision a été prise d'organiser un concours d'architectes pour l'édification d'un nouveau groupe scolaire de 10 classes, à Pinchat, avec une salle polyvalente et des locaux annexes.

Lauréat du concours, le bureau d'architectes Michel Frey et associés a présenté un projet de conception moderne mais s'intégrant dans le site et permettant une liaison harmonieuse avec les anciens bâtiments en cours de rénovation. Mis en service pour la rentrée 1989, il offre les conditions de travail et d'enseignement les plus favorables aux élèves, maîtres et maîtresses bien récompensés de leur longue patience dans les anciennes classes de la bucolique campagne de Choudens.

La nouvelle garderie de Pinchat "les Rainettes", remplaçant celle de Vessy, s'est ouverte en septembre 1990 dans le bâtiment de l'ancienne école enfantine.

Le complexe scolaire de Veyrier de 16 classes ressentant lui aussi l'usure du temps, une rénovation profonde des bâtiments est entreprise en 1988, lui donnant un bain de Jouvence combien mérité. Une aile nouvelle, située sur l'emplacement de l'ancienne maison Grosset, vient compléter l'ensemble.

Elle ouvre ses portes également à fin août 1989. Outre deux classes supplémentaires, elle abrite le restaurant scolaire, la garderie "Les Nains du Salève", ainsi qu'un nouvel appartement pour le concierge et un local de réunion destiné au Cartel. Inauguré le 13 octobre 1989 par M Dominique Föllmi, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, ce bâtiment permet de répondre aux besoins scolaires à moyen terme.

Une vie communautaire dense

L'évolution des modes de vie et des mentalités, ainsi que l'arrivée de nombreux habitants, ont encore renforcé l'esprit communautaire et la vie villageoise de Veyrier. L'intégration de la population des bâtiments locatifs récents, comme celle des villas, s'est réalisée harmonieusement, grâce aux écoles, aux paroisses, aux associations

de quartiers et aux nouvelles sociétés très diversifiées qui se sont constituées ces dernières années sur les plans sportif, musical et culturel.

Regroupés au sein du Cartel, qui a célébré en 1988 ses quarante ans, plus de 27 sociétés et groupements animent tout au long de l'année la vie communale, ajoutant leurs fêtes aux manifestations traditionnelles des Promotions, du 1er Août et de la Vogue.

Depuis 1980, le Conseil administratif organise à leur intention, au début janvier, un grand apéritif communal avec la remise du Mérite de Veyrier pour l'année écoulée. Plusieurs personnalités ont reçu cette distinction pour leurs qualités artistiques ou leur dévouement au service d'autrui; le diplôme a été également remis à des sportifs de haut niveau, à titre individuel ou collectif. Relevons les noms de Mlle Isabelle Grand, gymnaste artistique, de MM Jacques Wasem, maître verrier, Erwin Burkhard, président d'honneur de la Société de Gymnastique de Veyrier, M. Rémy Schwager, en qualité de champion suisse au fusil d'assaut, de Mlle Blanche Pariat, infirmière d'hygiène sociale de la Croix- Rouge, de Mme Marie-Thérèse Lugrin, de M. Maurice Babel, ainsi que de plusieurs sociétés sportives: le Tennis-Club de Grand- Donzel, le Tennis de table, le Volley-Ball.

Les autorités municipales apportent leur appui aux sociétés et groupements tant par des subventions que par la mise à disposition de salles et installations qu'elles entretiennent, modernisent ou construisent.

Ainsi, à Grand-Donzel 8 courts, le club-house et les locaux techniques du tennis, les pistes de pétanque, les terrains de football et d'athlétisme sont créés dans le cadre du centre sportif communal.

Au village, les salles polyvalentes au sous-sol de l'immeuble de la Fondation Les Rasses sont réservées au Tennis de Table, qui les partage avec la Ludothèque.

Dans le cadre de l'école de Veyrier, notons la réfection profonde du stade de football, la création d'un couvert en prolongation de la buvette, la rénovation des locaux de répétitions de la Fanfare à l'école enfantine, la création de la salle d'animation du Club des Aînés Le Fil d'Argent, les locaux mis à disposition des Tréteaux de l'Arvaz et du Club de Magie. Dans l'ancienne école, il faut signaler les locaux attribués à l'Association des Artisans et Artistes, et comme déjà dit, à la garderie privée "Pitchoun " et à la Mansarde.

Au fil des ans, certains anniversaires ont donné lieu à des fêtes grandioses avec une participation active et nombreuse des communiens. Citons en particulier en 1978 le

Centenaire de la Chorale de Veyrier qui réunit notamment les anciens curés de la paroisse, dont Mgr Marcel Bonifazi, Vicaire général de Genève à l'époque.

1979 voit le 50e anniversaire de l'Association des Intérêts de Place Verte-Vessy, laquelle a offert en souvenir la fontaine de Grand-Donzel tandis que l'année 1981 sera marquée par plusieurs manifestations importantes dont les 100 ans de la Chapelle protestante du Petit-Veyrier, en présence du dernier fils survivant du donateur Antoine Martin, Me Gustave Martin, notaire.

Cette même année, les 12, 13 et 14 juin, favorisée par un temps exceptionnel, la Fête de la Fédération des Musiques de Campagne présidée par M. Yves Martin, Conseiller administratif, se déroule sur les terrains de l'Uche et remporte pour sa troisième édition à Veyrier un très vif succès, encourageant pour la Fanfare, l'Echo du Salève, qui célèbre son centième anniversaire en automne. Les Conseillers d'Etat Robert Ducret et Pierre Wellhauser, le Procureur général, Raymond Foex, et de nombreux magistrats des communes genevoises participent au cortège officiel.

En janvier 1983, la troupe théâtrale des Tréteaux de l'Arvaz lance sa première revue villageoise, due à l'imagination de Jean-Charles Schenk, et récidive en 1987, avec le même triomphe. Le 6 avril 1983, la cérémonie d'inauguration du nouveau téléphérique du Salève et les péripéties qui l'accompagnent restent gravées dans toutes les mémoires. En effet, une malencontreuse panne, survenue au moment de l'inauguration, empêcha de nombreuses personnalités d'utiliser ce nouveau moyen de transports et perturba la manifestation. Cet incident, toutefois, n'entama nullement la bonne humeur de chacun et la Fanfare se souviendra longtemps de cette journée.

Dans le courant de l'été, jeunes et anciens se réunissent sous la tente, à l'école, pour fêter les 75 ans du Veyrier-Sports qui organise

avec succès à Grand-Donzel, à la fin août 1984, le Tournoi des

Campagnes, auquel prennent part la plupart des équipes des communes du canton.

Mai 1985 marquera le 50e anniversaire de la Fondation de la Caisse Raiffeisen de Veyrier avec la désignation comme Président d'honneur du Dr Gaston Genet, l'un des membres fondateurs de notre petite banque locale.

Depuis 1986, la Vogue va connaître un succès grandissant, en particulier avec la mise sur pied d'un cortège haut en couleurs et de stands d'artisans.

En automne 1987, l'Association des Interêts de Pinchat célèbre son 75e anniversaire par une manifestation commémorative rappelant l'étendue et l'efficacité des actions entreprises.

Pour sa part, le Comité de la Mansarde prend l'initiative d'expositions de caractère historique uniques en leur genre, telles celles du Chemin de fer du Salève en 1986, de l'Arve en 1987 complétée d'une brochure, des Lieux de culte à Veyrier en 1989. Elle offre également à des artistes de la commune ou d'ailleurs l'occasion de présenter leurs œuvres.

1989 débute avec une sympathique manifestation populaire le 6 avril: le baptême en fanfare de la motrice des Transports publics genevois aux armes de la commune, en présence de M Bernard Ziegler, Conseiller d'Etat, chef du département de justice et police, celui-ci inaugure à la Vogue de la même année la nouvelle ligne de bus 41 reliant Veyrier à Carouge.

Le mois de juin 1989 reste marqué dans les annales de la commune par les Fêtes du 200e anniversaire de la reconstruction de l'église de Veyrier. Pour la première fois, un spectacle historique inédit "Si Veyrier m'était conté", dû à la plume de M Raymond Zanone, ancien Maire de Carouge, est joué sur la place de l'Eglise par une troupe d'artistes amateurs, avec des musiciens, choristes et figurants, au total 120 personnes, pratiquement toutes de la commune. L'apothéose fut la Kermesse paroissiale au cœur du village, autour de la Mairie, les 23, 24 et 25 juin, fréquentée par des centaines de personnes et organisée par de multiples "bonnes volontés", le tout orchestré par le Président du Comité d'organisation, Maurice Babel Le 200e demeure à la fois un événement exceptionnel et une réussite par les contacts établis et les liens noués ou resserrés entre habitants de toutes les régions de la commune. Plusieurs groupements qui ont joué un rôle durant ces quarante ans ont disparu. Nous en évoquerons le souvenir, car ils ont contribué à cette ambiance conviviale et enrichissante de notre communauté.

Le groupe de chant "Les Dryades ", dirigé par Roger Huguenin, composé de jeunes filles de Veyrier qui s'étaient spécialisées dans les airs des Compagnons de la chanson. Quel succès dans nos fêtes et kermesses où elles se produisaient dans les années 1970!

L'ensemble vocal l'Alauda, créé en 1968 par son chef Jean,Louis Rebut, comprenant 25 chanteurs amoureux de l'art choral et interprétant principalement des œuvres du

passé, de la Renaissance en France et en Italie, a donné de très nombreux concerts à Veyrier,

Genève, en Suisse et à l'étranger, notamment en Roumanie lors d'une tournée en 1972. Ce chœur réputé a eu l'occasion également de chanter à l'église de Veyrier ou dans d'autres lieux de culte, avec un très grand succès.

Les "Very Girl's" Majorettes de Genève, ont animé Promotions et Vogues depuis 1966, sous l'impulsion d'Erwin Burkhard, encore lui, moniteur de la Société fédérale de gymnastique.

De 11 jeunes filles à leurs débuts, elles furent 120 en 1974, remportant le Championnat suisse et de multiples médailles et autres prix, en particulier grâce à Christine Babel, Monique Schwarz et combien d'autres talents de Veyrier et d'ailleurs.

Enfin, en 1985, une initiative audacieuse est prise sur le plan culturel par Sylvain Charon et plusieurs membres du Ciné~photo club avec la création du Premier Festival du film d'animation amateur ou non professionnel qui se déroulera à trois reprises à Veyrier et pour la quatrième année à Genève et Veyrier en 1988. Le nombre, la diversité et la qualité des films présentés ont attiré plusieurs personnalités du monde du cinéma dans notre commune, tel Robert Enrico, le producteur et réalisateur du film "Le Vieux fusil ". Placé sous le patronage des autorités cantonales et communales et bénéficiant du concours du service départemental des moyens audiovisuels, la compétition a réuni des "créateurs" de nombreux pays et deux classes d'écoles de la commune se sont initiées à cette nouvelle discipline. Vu les efforts déployés par les organisateurs et l'engouement suscité auprès des Veyrites, il serait souhaitable que ce Festival, actuellement en suspens, faute de moyens financiers et logistiques, renaisse un jour de ses cendres.

Des manifestations civiques très fréquentées

Les Veyrites participent toujours en grand nombre aux commémorations civiques et historiques organisées par la Municipalité avec le concours des sociétés.

Les Promotions sont véritablement devenues la fête populaire. Après les cérémonies officielles sur les deux sites scolaires communaux, le cortège défile à travers le village, entraîné par la fanfare, puis parents, enseignants et enfants se réunissent sous le préau et la tente à l'Ecole de Veyrier.

Un mois plus tard, chacun se retrouve pour célébrer la Fête nationale du 1er Août. Après un repas champêtre dans la cour de l'école, la partie historique se déroule sur la place de l'Eglise, à la fin de la traditionnelle sonnerie des cloches du pays. Le Maire en charge ou un orateur invité s'adresse à la population, après le rappel du pacte de 1291. La manifestation, égayée par les accents de la fanfare et par des productions de la chorale ou d'un groupe folklorique, se termine par le Cantique suisse; alors que les participants rejoignent ensuite en un cortège aux flambeaux l'emplacement de fête illuminé par un magnifique feu de joie et de reconnaissance. Début décembre, tous les jeunes qui atteindront leur majorité (18 ans à Genève) l'année suivante sont conviés par les autorités au Repas des Promotions civiques à la salle communale. Après un mot d'accueil du Maire, ils reçoivent un livre-souvenir et la soirée se termine dans la bonne humeur et l'amitié.

Sur le plan des commémorations d'anniversaires historiques, rappelons en 1964 celle du ISOe de l'entrée de Genève dans la Confédération qui rassembla plus de mille personnes à la salle communale et dans le parc attenant. Deux ans plus tard, en 1966, les Communes Réunies organisaient dans leur "capitale" Carouge, un magnifique défilé pour marquer leur adhésion à Genève en 1816. Veyrier fut représentée par un char ayant pour thème "Les hommes des cavernes ", confectionné par Erwin Burkhard.

Enfin, le 10 juin 1989, Genève célébrait dans la liesse le 17 ème anniversaire de son "agrégation" à la Suisse, en présence du Président de la Confédération, de deux Conseillers fédéraux et des représentants des gouvernements des 23 cantons. Chaque commune pouvait inviter une commune confédérée. Veyrier accueillit celle de Vergeletto au Tessin. Lors de l'immense cortège à travers la ville, on put voir les deux Municipalités représentées par leurs Maires, Mmes Andréanne Ronga et Monica Biadici, ainsi que la Présidente du Conseil municipal, Mme Liliane Maury Pasquier, défilier en tête de la délégation de Veyrier, composée notamment d'un groupe d'enfants tessinois en costume sur un char artistement décoré aux couleurs quasi identiques des deux communes. Une belle occasion de fraterniser avec nos amis tessinois, qui se renouvela à la fin du mois de juin, lorsque le maître principal de l'Ecole de Pinchat, M Jean-Pierre Besson, Conseiller administratif, se rendit à Vergeletto avec sa classe lors de la course d'école annuelle et au Jeûne Fédéral par la visite du Conseil municipal durant un voyage au Tessin.

Le social en mouvement

Mais il n'est pas que la vie associative et civique, le sport et les activités culturelles qui se développent à Veyrier.

Sous l'impulsion prépondérante de l'infirmière d'hygiène sociale de la Croix-Rouge, les activités sociales se sont étendues d'une manière spectaculaire au cours de ces 25 dernières années, au profit des aînés comme des jeunes, des mamans et de l'ensemble de la collectivité locale. Le service des soins infirmiers à domicile de la Croix-Rouge, aujourd'hui d'Aide et de Soins Communautaires (SASCOM), ainsi que le service communal d'aides ménagères apportent un soutien et une sécurité sur le plan médico-social aux personnes âgées et handicapées.

Veyrier connaît une situation privilégiée en matière d'institutions d'accueil pour cette catégorie de la population: outre l'immeuble avec encadrement médico-social de la Fondation communale Les Rasses, la commune abrite la Maison de Vieillesse de Vessy, récemment agrandie et rénovée, ainsi que le Foyer Les Châtaigniers, au chemin des Marais, avec lesquels la Municipalité entretient d'excellentes relations. Les "sorties" des aînés en septembre, organisées depuis deux décennies pour près de 200 participants, remportent chaque année un succès renouvelé.

La commune de Veyrier accueille également sur son territoire le foyer de Clair-Bois Pinchatpour adolescents et jeunes adultes IMC et le CRMT (centre résidentiel à moyen terme).

Les activités préscolaires connaissent un essor grandissant, répondant aux vœux de la population intéressée: les garderies de Veyrier et de Pinchat ne cessent d'élargir leurs heures d'ouverture, complétées en 1984 par le jardin d'enfants "La Ruche", l'organisation de baby-sitting et de consultations pour nourrissons. Une enquête est en cours au sujet des besoins en matière de crèche, la commune comptant plus de 300 enfants entre 0 et 4 ans.

Dans le domaine parascolaire, il faut relever l'introduction d'études surveillées et surtout l'ouverture d'un restaurant scolaire en 1987, qui reçoit un accueil particulièrement favorable des parents concernés.

Enfin, l'installation d'un bureau d'information sociale de l'Hospice général (BIS), dans l'immeuble Les Rasses, a rapidement démontré qu'un tel service correspondait à un besoin réel pour la collectivité.

il convient de mentionner également l'action des institutions d'éducation établies sur le territoire communal. L'école de La Salésienne, au Reposoir, héberge plus de 230 enfants internes ou semi-internes, dont une forte proportion habite Veyrier. Elle a célébré en 1988, par plusieurs manifestations importantes, le Centenaire de la mort de Don Bosco, fondateur de l'Ordre des sœurs salésiennes.

La Maison Sous-Balme, proche de la frontière française, accueille quelque 20 enfants requérant un encadrement psycho-éducatif plus prononcé. Gérée par la Fondation officielle pour la jeunesse depuis 1986, elle a en quelque sorte repris la mission qu'avait accomplie pendant plus de 70 ans la Maison Jeanne d'Arc, dirigée par la congrégation des petites sœurs de Jésus franciscaines, avec l'appui, durant les vingt dernières années, d'une association de bénévoles laïcs.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité réserve un montant de son budget à l'aide humanitaire. Par des actions de longue durée ou ponctuelles en cas de catastrophes, elle soutient ainsi diverses initiatives sur les plans international, national et cantonal.

L'engagement le plus important depuis l'instauration de cette politique est incontestablement l'opération en faveur de la commune roumaine d'Albota entre Noël et Nouvel-An 1989.

Autorités, paroisses, sociétés ont mis sur pied du 27 au 30 décembre une grande collecte de vêtements et d'aliments à la salle communale. Avec les dons reçus en nature ou en espèces, un convoi de 15 tonnes s'est rendu sur place entre les 1er et 6 janvier, accompagné d'une délégation de 5 volontaires communaux: MM. Pierre-Louis Portier, responsable de "l'expédition", Francis Chavaz, Jacques Gavillet, Louis Gentile et Elisabeth Samaniego-Stoll.

L'accueil réservé aux représentants de la commune fut, non seulement émouvant, mais particulièrement reconnaissant; le soutien bienvenu apporté par la population de Veyrier à une collectivité roumaine correspondait à un véritable besoin.

En témoignage de leur gratitude, les Roumains offrirent à la commune une icône de St-Michel, placée dans la salle du Conseil administratif.

Un problème préoccupant:

les voies de communications et la circulation

Après l'abandon des deux projets successifs de contournement du village à l'Ouest et à l'Est, la Municipalité a élaboré, avec un architecte-urbaniste, un Concept Directeur de la Circulation (CDC), dont la première mesure a pu être mise en place au début de 1989. Il s'agit de la suppression du trafic poids lourds à travers le village et son maintien dans un seul sens sur la route du Pas-de-l'Echelle, qui a été refaite par l'Etat ainsi que la route de l'Uche, le contournement du Petit-Veyrier, et le Pont

de Sierne. Un ouvrage important a été réalisé près de la douane pour créer une boucle de rebrousse- ment du bus 8 et un parking d'une centaine de places.

Veyrier subit, comme toutes les communes frontières du canton, un trafic de transit en constante progression que les autorités cantonales et municipales s'efforcent de maîtriser et de mieux répartir sur les diverses voies de pénétration à Genève. Une politique de limitation de vitesse et de renforcement de la sécurité est pratiquée globalement sur notre territoire.

Des chemins communaux ont été entièrement refaits pour mieux répondre à l'accroissement du trafic en général: les chemins des Marais, des Rasses, la route des Tournettes, les chemins Sur-Rang, Jean-Portier, de Pinchat, et des Bouvreuils. n en est de même de la route cantonale de Veyrier à Carouge, qu~ en plus, a été équipée d'une piste cyclable et a vu le carrefour du Stand de tir réaménagé. Le croisement dangereux à la hauteur de la route de Vessy doit être prochainement remplacé par un giratoire.

Une mesure essentielle, préconisée dans le CDC pour améliorer l'organisation de la circulation à Veyrier, soit la construction d'une voie de desserte interquartiers entre la route de Veyrier et le chemin des Marais, a fait l'objet d'un référendum en 1988. Le principe de la nouvelle liaison a été accepté par le corps électoral le 9 octobre de la même année. Cette artère est en passe d'être réalisée avec divers aménagements incitant à la modération de la vitesse et renforçant la sécurité.

Une étude est en cours pour un aménagement approprié de la place de l'Eglise, avec une réduction sensible de la circulation et la création d'un parking en sous,sol derrière la Mairie.

D'autres emplacements de stationnement public souterrains sont en cours de réalisation ou à l'examen, à la périphérie du village pour diminuer et dissuader le trafic à l'intérieur de l'agglomération.

En dépit des améliorations déjà apportées, la question de la circulation n'en demeure pas moins l'une des préoccupations dominantes des autorités municipales pour les années à venir.

Une protection efficace de la zone maraîchère de Veyrier, Troinex

Plusieurs ouvrages, déterminants pour l'avenir de la zone maraîchère des anciens marais de Troinex, Veyrier, ont été réalisés ces dernières années avec l'appui financier de la Confédération, du canton et des communes de Veyrier et Troinex. Pour recueillir les eaux de ruissellement de l'autoroute française A40 et celles de l'urbanisation de Bossey, un très important collecteur de transport a été construit à travers la zone maraîchère jus' qu'au pont de Marsillon pour rejoindre la Drize. Equipé d'un système de déshuileur, l'installation doit assurer l'élimination de tout risque de pollution en cas d'inondation.

En 1988, un vaste périmètre de la région a fait l'objet d'une opération d'améliorations foncières, telle que préconisée dans l'étude réalisée par le département de l'intérieur et de l'agriculture, intitulée "Les Terres agricoles de l'an 2000". Le réseau de drainage est remis à neuf sur une surface de 14 hectares et le chemin des Diocès entièrement reconstruit en béton, une station de pompage étant créée au point le plus bas des terrains assainis.

Le dicastère des routes et des canalisations

Après le Maire Antonin Chavaz, il a été dirigé dès 1963 par Fernand Pougner adjoint. Celui-ci avait succédé en 1951 à son père Albert Pougner lequel avait assumé cette fonction depuis 1934.

Fernand Pougner, député au Grand Conseil durant 8 ans, deviendra Conseiller administratif en 1967, accédant à trois reprises à la charge de Maire, en 1969, 1971 et 1973.

Avec ses collègues Gaston Genet et Jacques Bordier, il s'est attaché à promouvoir le développement des équipements publics, notamment dans son secteur d'activité. On lui doit la création ou la réfection de nombreuses voies locales et la construction d'importants collecteurs, rendant ainsi possible l'édification des grands lotissements résidentiels dans les diverses régions du territoire communal.

Son successeur, M. Henri Berner, dont le père avait été adjoint, fut Conseiller municipal de 1944 à 1975. Elu Conseiller administratif, il assumait la fonction de Maire à trois reprises, soit en 1978, 1979 et 1981.

Outre la direction du "département" des routes et canalisations, il s'attacha plus particulièrement à l'organisation de la protection civile à Veyrier introduite en 1967 et développée par son premier chef local, Robert Gavillet. M. Berner a joué un rôle important dans les travaux de construction du collecteur de l'autoroute A40 qu'il a suivis de bout en bout. Présent à tous les rendez-vous de chantier, il a été un magistrat "de terrain", participant activement aussi à la vie communautaire locale.

Demain

Proche de la ville, la commune de Veyrier subit diverses pressions d'urbanisation qui se sont accentuées au cours de ces dernières années.

Les projets se traduisent par des demandes de densification de la zone villas ou de modification de celle-ci en zone à bâtir 4B de développement pour la construction de petits immeubles de style villageois.

Au village même, les rares terrains encore constructibles en zone immeubles ont été acquis par des promoteurs ou sont convoités par ceux-ci pour être mis en valeur.

La commune a même dû faire face en mai 1988 à un projet de loi tendant au déclassement de la zone agricole de Pinchat pour y édifier 3.000 logements. Le Grand Conseil n'est heureusement pas entré en matière sur cette initiative, mais il n'empêche qu'une menace pèse toujours sur ces vastes périmètres agricoles des plateaux de Vessy et de Pinchat.

Pour être en mesure de conduire une politique cohérente d'aménagement du territoire, les autorités municipales ont entrepris avec un bureau d'architectes-urbanistes une étude d'aménagement portant sur l'ensemble de la commune

Ce plan directeur doit, en priorité, élaborer des prévisions et formuler des options de base qui puissent être respectées pendant les 10 à 15 prochaines années.

Les grands axes de la politique communale pour l'avenir portent sur la délimitation des terrains à réserver en vue de la construction de logements ou d'équipements publics, la protection des rives de l'Arve, la préservation des zones agricoles, maraîchères, viticoles et forestières, ainsi que l'organisation de la circulation des piétons, des deux roues et de tous les véhicules, y compris les transports en commun.

Certaines décisions ont déjà été prises dans ces différents domaines, en particulier en matière de réalisation de logements.

La modification de la zone de construction sur une partie des terrains de l'Uche, à l'entrée du village, a permis l'édification bien tôt terminée de 67 appartements par un groupe privé, comprenant des logements HLM, à loyers libres et en propriété par étage. Les immeubles communaux dont le chantier vient de s'ouvrir comprendront 18 appartements HLM avec l'aménagement d'un Centre médico-social où seront regroupés les services communaux, ceux de la Croix, Rouge et de l'Hospice général et d'autres institutions cantonales qui coordonnent leurs actions au service de notre population.

Un autre changement du régime des zones a été accepté par le parlement, sur préavis favorable de la commune, pour un ensemble de petits immeubles locatifs de style villageois sur un vaste terrain sis au chemin de la Tour-de-Pinchat Moyen' nant d'importantes réserves à respecter, un nouveau quartier de quelques 160 logements devrait voir le jour ces prochaines années.

Dans l'agglomération villageoise, plusieurs projets d'immeubles locatifs de 2 étages sur rez,de chaussée, intégrés au site, sont prêts à être réalisés dans un proche avenir, mettant ainsi sur le marché une centaine d'appartements. A Pinchat, aux confins de la cornmune, sera édifié un ensemble de petits immeubles avec encadrement médicosocial, destinés aux personnes âgées.

Sur le plan des transports, la nouvelle ligne de bus N° 41 a été créée à l'essai en septembre 1989 pendant deux ans, pour relier Veyrier à Carouge par les plateaux de Vessy et Pinchat La Municipalité entend poursuivre également ses efforts pour la protection du patrimoine bâti et la sauvegarde de sites naturels dignes d'être préservés.

Les positions que prendront les autorités en matière d'aménagement du territoire devraient permettre de maîtriser le développement de la commune, d'y améliorer la qualité de la vie et d'en protéger efficacement l'environnement

Le Conseil administratif